

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la dixième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 8 décembre 2021 à 19h, au Patro Roc-Amadour à Québec

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jean-François Vallée	Président
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Adeline Lémeré-Lahaye	Administratrice
M. Christian Erlach	Administrateur
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-président
M. Simon Verret	Administrateur
M. Yan Turgeon	Administrateur

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique

ÉTAIENT ABSENTES

Mme Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou
Mme Flora Charlet	Secrétaire

Pour la deuxième rencontre en présentiel suite aux rencontres virtuelles tenues durant la pandémie, deux personnes ont assisté à la rencontre du 8 décembre 2021.

ORDRE DU JOUR

- 21-10-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-10-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 21-10-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 21-10-04 **Présentation du CIUSSS de la Capitale-Nationale : L'implantation d'une d'aire ouverte (centre de service pour les 12-25 ans) dans Limoilou**
- 21-10-05 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 21-10-06 **Enjeux de quartier**
- 6.1 Sécurité routière
 - Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec
 - Résolution sur le programme ainsi que sur la non-représentation citoyenne lors de la conception de projets sur liés à la sécurité routière
 - 6.2 Friche d'Hydro-Québec
 - 6.3 Exercice de réflexion sur le futur du Colisée
 - 6.4 Réfection de la 18e Rue
 - 6.5 Suivi à la démarche de révision des pratiques régissant les conseils de quartier
 - 6.6 Vision vélo de Lairet – Échange sur les axes prioritaires
 - 6.7 Discussion sur les enjeux de la 4^e avenue
 - 6.8 Projet de distribution de végétaux en partenariat avec le CQ du Vieux-Limoilou
- 21-10-07 **Comités**
- 7.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
 - 7.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 7.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 7.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
 - 7.5 Comité de vigilance des activités portuaires
 - 7.6 Table de concertation vélo
 - 7.7 Table de mobilité des quartiers centraux
 - 7.8 Comité logement et gentrification des conseils de quartier de Limoilou
 - 7.9 Comité environnement des conseils de quartier de Limoilou
 - 7.10 Comité démocratie municipale des conseils de quartier de Limoilou
- 21-10-08 **Période de questions et de commentaires des citoyens**
- 21-10-09 **Fonctionnement du conseil de quartier**
- 9.1 Adoption du procès-verbal de novembre 2021
 - 9.2 Correspondance
 - 9.3 Trésorerie
- 21-10-10 **Divers**
- 21-10-11 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

21-10-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19 h 02. Il souhaite la bienvenue aux membres.

21-10-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour. Le projet du CIUSSS n'étant pas prêt à être présenté, le point 4 est annulé.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Adeline Léméré-Lahaye, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 8 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-03 PÉRIODE RÉSERVÉES AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Claude Villeneuve, conseiller municipal, prend la parole. Il mentionne que la Ville va prochainement adopter son budget et qu'il s'affaire à bâtir la relation qui l'unira aux citoyens qu'il représente. Il ajoute qu'il travaillera, dans les prochains jours, à comprendre et à proposer des solutions aux problèmes de déneigement dans le quartier, notamment dans les zones scolaires.

Madeleine Cloutier, représentante de Mme Jackie Smith qui est exceptionnellement absente, explique que la conseillère entend demander que le minimum de cases de stationnement imposé aux promoteurs immobiliers soit abaissé. Elle suggère d'ailleurs aux membres du conseil de rédiger une résolution à cet effet, s'ils souhaitent appuyer sa proposition. La représentante ajoute que Mme Smith est membre du comité ExpoCité et qu'elle est, en outre, sensible aux enjeux d'accessibilité et de verdissement.

La représentante de Mme Smith mentionne finalement que le CIUSSS est à la recherche d'un local suffisamment grand pour y héberger son projet d'intervention en santé sociale chez les jeunes de douze à vingt-cinq ans.

21-10-04 PRÉSENTATION DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE L'IMPLANTATION D'UNE D'AIRE OUVERTE (CENTRE DE SERVICE POUR LES 12-25 ANS) DANS LIMOILOU

Le projet du CIUSSS n'était pas prêt à être présenté, ce point est remis à une prochaine rencontre du conseil de quartier.

21-10-05 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. Daniel Leclerc invite les membres et citoyens qui ne prennent pas la parole à conserver leur masque.

21-10-06 ENJEUX DE QUARTIER

6.1 Sécurité routière

Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec

M. Jean-François Vallée mentionne qu'en tout, seize formations ont été données dans les écoles Saint-Odile et Saint-Albert. Ces formations ont été bien accueillies par les établissements scolaires.

Un nouveau projet portant sur la sécurité routière pourrait voir le jour en 2022. À cet effet, le conseil de quartier approchera l'organisme Accès transports viables.

Résolution sur le programme ainsi que sur la non-représentation citoyenne lors de la conception de projets sur liés à la sécurité routière

La plupart des conseils de quartier, pour profiter du Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec, ont organisé des formations dans les écoles de leur secteur. Il n'est pas de la responsabilité des conseils d'organiser systématiquement ce type d'événement, mais le programme laisse peu de place aux idées innovantes. Il faudrait donc en modifier les critères. Notons, en outre, que l'organisation de ces formations nécessite de nombreuses heures de bénévolat.

Mme Julie Poisson et M. Christian Erlach pensent qu'éduquer les citoyens n'est pas nécessairement le rôle des conseils de quartier, bien qu'ils souhaitent participer à la recherche de solution et aux efforts de sensibilisation.

M. Yan Turgeon pense que le rehaussement du financement des conseils de quartier, plutôt que la mise en place de programmes normés, pourrait résoudre le problème.

RÉSOLUTION 21-CA-60 CONCERNANT LE PROGRAMME DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT que le programme actuel de soutien à la mobilisation à la sécurité routière à l'attention des conseils de quartier, des conseils d'établissements et des comités de parents est extrêmement restrictif et laisse peu de place aux idées innovantes,

CONSIDÉRANT que trois idées innovantes répondant aux besoins des citoyens du quartier proposées par le conseil de quartier de Lairet ont été jugées non-recevables par les responsables du programme pour l'année 2020,

CONSIDÉRANT que le projet de corridor scolaire que la ville implante actuellement dans l'ensemble de son territoire a été originellement réfléchi par le conseil de quartier de Lairet et que la recherche et la conception initiale de ce projet furent mises en place via son propre budget,

CONSIDÉRANT qu'au final, le projet réalisé par le conseil de quartier de Lairet (et de bien d'autres utilisateurs du programme) en a été un atelier de formation d'élèves du primaire, responsabilité qui devraient incomber à la ville (ou aux écoles) et non à des conseils de quartier,

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier demande à la ville de Québec

- De modifier les critères du programme de sensibilisation à la sécurité routière afin de permettre la réalisation, par le conseil de quartier de Lairet ou en collaboration avec celui-ci, d'idées innovantes liées à la sécurité routière comme le conseil de quartier l'a fait dans le passé avec les corridors scolaires.*
- De bonifier les limites annuelles du budget d'initiative réservé aux conseils de quartier permettant aux conseils de quartier d'atteindre les objectifs énoncés précédemment.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Jean-François Vallée présente une autre résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-CA-61 RELATIVEMENT À L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA PLANIFICATION DES TRAVAUX ROUTIERS

CONSIDÉRANT les efforts effectués et l'expertise acquise par la ville de Québec dans le domaine des consultations citoyennes depuis quelques années ainsi que les outils technologiques déjà en place permettant de rejoindre efficacement les citoyens,

CONSIDÉRANT que la préoccupation première des résidents et résidentes de Lairet consiste, depuis plusieurs années, à améliorer la sécurité routière de leur quartier,

CONSIDÉRANT que des consultations citoyennes sont organisées pour chaque projet de bande cyclables, mais qu'il n'y a jamais de consultation pour les projets de réfection routières alors que l'impact de ces derniers sont beaucoup plus importants dans la communauté,

CONSIDÉRANT les efforts faits par la ville en 2020 pour publier la liste des travaux routiers à venir, liste qui a malheureusement été rendue publique tardivement et dont les informations sur la nature des travaux à effectuer demeurent très vagues,

CONSIDÉRANT qu'en raison de ce manque de transparence, des groupes de citoyens surveillent la publication des appels d'offres afin d'être informés sur les travaux à venir les concernant,

CONSIDÉRANT le fait que les citoyens ne sont jamais consultés en amont des travaux routiers alors qu'ils pourraient proposer des bonifications aux projets envisagés qui viendraient à la fois améliorer leur sécurité en tant que piéton tout en bonifiant leur qualité de vie,

CONSIDÉRANT que les citoyens habitant le quartier sont des usagers qui fréquentent quotidiennement la voie publique, le Conseil de quartier de Lairet estime qu'ils sont les mieux habilités à identifier les problématiques liées à la sécurité routière et à contribuer à imaginer des solutions innovantes et pérennes pour répondre à ces problématiques,

SUR PROPOSITION DE Jean-François Vallée DUMENT APPUYÉE PAR Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de Lairet invite à la ville de Québec:

- *À mieux informer les citoyens sur les travaux routiers à venir en :*
 - *Publiant avec un délai raisonnable la nature et l'échéancier des travaux routiers à venir de façon à ce que les citoyens intéressés puissent s'informer sur ceux-ci,*
 - *Bonifiant cette publication notamment à l'aide de cartes routières identifiant précisément les zones de travaux,*
 - *Détaillant les travaux qui se feront sur chaque tronçon de manière à ce que les citoyens comprennent l'impact réel de ces travaux (à l'image de l'information que l'on trouve sur la page «Travaux et incidences sur la circulation» du site de la ville*
 - *Mettant en place un processus de consultation citoyenne simple où les citoyens pourraient poser leurs questions ou expliquer leurs enjeux et un processus plus complexes lorsque les travaux sont plus importants*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Yan Turgeon pense que la résolution proposée résume bien le malaise qu'expriment les membres du conseil de quartier depuis plusieurs années déjà.

M. Claude Villeneuve pense que c'est en impliquant le plus possible les citoyens que les projets de la Ville seront couronnés de succès.

M. Christian Erlach pense que l'implantation de plots routiers, pour remplacer la peinture au sol, non seulement permettrait à la Ville d'économiser, mais représenterait également une solution durable, solide et sans danger pour les voitures. M. Yan Turgeon pense que le grattage des rues l'hiver ne permet pas à la Ville d'opter pour les plots routiers. Il ajoute que les pratiques de la municipalité en matière de peinture au sol évoluent tous les ans. M. Daniel Leclerc se renseignera à cet effet.

6.2 Friche d'Hydro-Québec

À une question de M. Jean-François Vallée, qui se demande où en sont les démarches pour acquérir les terrains d'Hydro-Québec et les consultations pour réfléchir à leur avenir, M. Claude Villeneuve répond que :

- La Ville n'entend pas, pour le moment, privilégier la construction de hauts immeubles d'habitation sur ces lots;
- Qu'il ne connaît pas encore l'échéancier des démarches pour acquérir l'ensemble des terrains;
- Qu'il est bien au vent du fait que les citoyens souhaitent être consultés en ce qui concerne l'avenir de ces lots;
- Que le nouveau budget de la Ville pourrait prévoir une somme pour l'organisation de consultations.

La représentante de Mme Jackie Smith portera ces préoccupations à son attention.

Les membres aimeraient savoir si les terrains pourraient, à la rigueur, être aménagés petit à petit, et si la Ville, par exemple, pourrait penser y planter des arbres au printemps.

6.3 Exercice de réflexion sur le futur du Colisée

Le conseil de quartier aimerait réfléchir au futur de l'ancien Colisée. Il souhaite réagir aux propositions récemment présentées, notamment par l'équipe Labeaume et Québec Forte et Fièvre.

Le projet de Québec Forte et Fièvre, imaginé sans que les citoyens aient été consultés, fut critiqué parce qu'il ne laissait pas place à la construction de logements sociaux. M. Christian Erlach, comme M. Yan Turgeon, constate que le projet ne semble pas axé sur le verdissement. M. Turgeon, en outre, s'interroge quant à la faisabilité du projet sur le plan financier.

M. Claude Villeneuve, qui partage la crainte des citoyens que des logements de luxe soient aménagés à la place de l'ancien Colisée, émet l'hypothèse selon laquelle le bâtiment, en raison de son état actuel, ne pourrait pas servir à la construction de logements ou de condos. Le conseiller, qui constate le potentiel du secteur, considère qu'un grand travail de consultation doit être entamé.

M. Jean-François Vallée pense que le conseil de quartier doit se doter d'une vision claire. Mme Julie Tremblay-Potvin pense que la zone de l'ancien Colisée devrait être connectée à celle de l'école Sainte-Odile. En outre, la marchabilité du secteur devra être bonifiée.

M. Yan Turgeon pense que le conseil de quartier pourrait rédiger une résolution pour prendre position, et saluer les propositions des partis, qui s'intéressent à l'avenir du secteur.

Mme Julie Poisson pense que la Ville devrait analyser la circulation du secteur avant d'imaginer des projets pour améliorer la marchabilité autour de l'ancien Colisée.

Mme Julie Tremblay-Potvin croit que la municipalité devrait aussi tenir compte des vrais besoins des citoyens de cette zone en matière de logement.

6.4 Réfection de la 18e Rue

M. Yan Turgeon rappelle qu'un comité de cocréation a été mis sur pied pour réfléchir à la réfection de la 18e Rue. Il rappelle également les démarches du comité, de même que les résolutions prises par les conseils de Lairet et de Maizerets, qui n'ont pas mené à des actions de la part de la Ville.

Les conseils de quartier espèrent que la réfection du viaduc de la 18e Rue représentera, pour la Ville, une occasion de rehausser la sécurité et la convivialité de cette artère. Notons qu'une pétition a été déposée à cet effet. La municipalité, en réaction à celle-ci, a imaginé un projet pilote pour rétrécir la 18e Rue par le milieu, ce qui fut un succès. Elle a également aménagé temporairement l'artère pour en bonifier la sécurité.

Considérant ces développements, démarches et actions, M. Yan Turgeon présente une nouvelle résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-CA-62 CONCERNANT L'INTÉGRATION DE BANDES CYCLABLES AU PROJET DE RÉFECTION DE LA 18E RUE

CONSIDÉRANT la résolution 14-CA-35 du conseil de quartier de Lairet prônant la réduction de la 18e Rue à 3 voies (une voie dans chaque direction et une voie centrale pour les virages à gauche, sur le principe d'une road diet) afin de permettre l'aménagement de bandes cyclables de chaque côté de la chaussée.

CONSIDÉRANT les résolutions 14-CA-32 du conseil de quartier de Maizerets et 14-CA-23 du conseil de quartier de Lairet appelant la Ville et l'Arrondissement à examiner la circulation sécuritaire des cyclistes sous les viaducs de la 18e Rue et, en attendant sa réfection, à autoriser la circulation des vélos sur les trottoirs comme solution temporaire.

CONSIDÉRANT que la réfection du viaduc de la 18e Rue – auquel la Ville de Québec a affecté 35,5 millions \$ dans son Plan d'investissement quinquennal 2022-2026 – devrait être l'occasion de retirer le pylône central et d'intégrer une voie cyclable.

CONSIDÉRANT la résolution 17-10-51 concernant la réduction des accidents sur la 18e Rue dans laquelle le conseil de quartier de Lairet invitait la Ville de Québec à considérer diverses options en vue de rehausser la sécurité et la convivialité de la 18e Rue dont, notamment, la réduction du nombre de voies accessibles aux automobiles, la réduction de la largeur de la chaussée, et le rehaussement de la visibilité des passages pour piétons.

CONSIDÉRANT la pétition de quelque 1070 signatures déposée le 12 février 2020 appelant la Ville de Québec à prendre des mesures immédiates pour sécuriser la 18e Rue et dévoiler son échéancier à cette fin.

CONSIDÉRANT la mise sur pied par la Ville de Québec du Comité de travail sécurité routière 18e Rue/4e Avenue dont les trois premières rencontres, qui ont eu lieu le 5 mars 2020, le 16 juin 2021 et le 5 mai 2021, réunissant la conseillère municipale de Limoilou, le directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente, des représentants du conseil de quartier de Lairet et des citoyen.n.es du secteur.

CONSIDÉRANT les résultats positifs du projet pilote de rétrécissement des voies par l'ajout de délinéateur flexible au centre de la chaussée.

CONSIDÉRANT les engagements pris par la Ville de Québec dans le cadre de ce processus, soit la réduction de la largeur de la chaussée de 1 mètre (de 14,5 m à 13,6 m), l'élargissement des trottoirs à 2 mètres (contre 1,75 mètre actuellement) et la réduction des rayons de courbure de certaines intersections (Benoît-XV et Cardinal-Villeneuve) au cours de l'été 2022.

CONSIDÉRANT les améliorations projetées, bien qu'elles sont souhaitables dans une perspective de réduction de la vitesse et de la gravité des accidents, ne tiennent pas compte des besoins de l'ensemble des usagers de la route, dont les cyclistes et les usagers de véhicules à assistance électrique.

CONSIDÉRANT que la réduction du nombre de voies et l'ajout de bandes cyclables seraient préférables au projet projeté, et auraient peu d'impact sur la fluidité puisque la 18e Rue passe à 2 voies à l'ouest de la 1re Avenue (lorsqu'elle devient Eugène-Lamontagne).

CONSIDÉRANT la priorité « Réaménagement de la 18e Rue pour réduire la fréquence et la gravité des accidents et aménagement d'un lien cyclable sécuritaire sous le viaduc ferroviaire au moment de sa reconstruction » de la résolution 21-CA-45 concernant les priorités du conseil de quartier de Lairet à l'intention des candidats et candidates aux à l'élection municipale.

SUR PROPOSITION DE Yan Turgeon DÛMENT APPUYÉE PAR Julie Poisson, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet invite Ville de Québec et le Service du transport et de la mobilité intelligente à :

- *bonifier le projet de réfection de la 18e Rue (figure 3 ci-dessous) en réduisant le nombre de voies automobiles et en intégrant des bandes cyclables de chaque côté de la chaussée (figure 4 ci-dessous);*
- *planifier une nouvelle rencontre du Comité de travail sécurité routière 18e Rue/4e Avenue afin de poursuivre le processus de co-crédation engagé avec les citoyen.ne.s.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Suivi à la démarche de révision des pratiques régissant les conseils de quartier

M. Jean-François Vallée mentionne que la Ville a pris la décision de revoir la charte graphique des conseils de quartier. Les conseils de quartier sont en attente d'un retour concernant les demandes effectuées lors de la rencontre de septembre.

6.6 Vision vélo de Lairet – Échange sur les axes prioritaires

M. Yan Turgeon a présenté aux membres, en septembre, une Vision vélo faisant état de tous les axes jugés prioritaires par les citoyens de Lairet. La Ville analysera cette Vision, qui n'a toutefois pas été soumise dans le cadre de la consultation publique sur la mobilité active.

M. Yan Turgeon pense que la 18^e Rue devrait figurer parmi les axes prioritaires. Mme Julie Poisson ajoute qu'il serait logique que la Vision fasse mention de la 1^{re} Avenue, axe principal du quartier qui pourrait passer de quatre à trois voies. Notons que la 1^{re} Avenue pourrait éventuellement être réaménagée par la Ville.

Mme Adeline Lémeré-Lahaye pense que les axes autour des écoles, comme la rue des Peupliers, pourraient être intégrés à la Vision vélo du quartier. Un terre-plein diagonal au coin de la rue des Peupliers et de la 2^e Avenue, par exemple, pourrait régler les problèmes de vitesse automobile dans le secteur.

Mme Julie Tremblay-Potvin pense que c'est en favorisant et en priorisant la mobilité active que le quartier pourra régler ses problèmes liés à la circulation de transit.

M. Yan Turgeon, qui a recueilli les commentaires des administrateurs, présentera une résolution aux membres lors de la rencontre de janvier du conseil de quartier.

6.7 Discussion sur les enjeux de la 4e avenue

Tandis que certaines traverses de la 4^e Avenue ne sont pas respectées, la piste cyclable sous le viaduc de la partie nord de l'artère est étroite et endommagée. Le viaduc sous la 4^e Avenue est, lui aussi, brisé. L'intersection de la 41^e Rue et de la 4^e Avenue est dangereuse tant pour les piétons que pour les cyclistes et les automobilistes (entrées non sécuritaires au poste d'essence et aux Galeries Charlesbourg). À cet effet, la Ville s'est engagée à reconfigurer l'espace avec l'arrivée du tramway. Le projet ayant toutefois changé, la solution pourrait avoir été abandonnée.

M. Yan Turgeon pense que l'artère, très large, pourrait laisser plus de place aux vélos. La piste cyclable située au sud du viaduc ferroviaire pourrait, pour sa part, être prolongée.

M. Jean-François Vallée préparera, pour janvier, un projet de résolution regroupant ces préoccupations.

6.8 Projet de distribution de végétaux en partenariat avec le CQ du Vieux-Limoilou

Pour compléter l'offre de la Ville, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a mis sur pied, en collaboration avec la caisse Desjardins de Limoilou, un projet de distribution de petits végétaux. L'an dernier, près de 2000 plants ont été distribués. Le conseil de quartier Lairet souhaite s'impliquer dans l'édition 2022 de l'événement, qui pourrait être organisé en collaboration avec les conseils de quartier du Vieux-Limoilou et de Maizerets. S'ils désirent participer au projet, les membres devront faire une demande au budget d'initiatives. Deux citoyens sont prêts à s'impliquer dans l'organisation de l'événement.

Les membres sont emballés par cette initiative. L'événement pourrait se tenir dans le stationnement de l'église Saint-Albert.

RÉSOLUTION 21-CA-63 CONCERNANT UNE DEMANDE AU BUDGET D'INITIATIVES POUR LE PROJET DE DISTRIBUTION DE VÉGÉTAUX

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée DUMENT APPUYÉE PAR Mme Adeline Lémeré-Lahaye, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration

du conseil de quartier de Lairet de faire une demande de budget d'initiative au Service de l'interaction citoyenne d'un montant de 1000,00 \$ pour le projet de distribution de végétaux qui sera organisé en partenariat avec le Conseil de quartier de Limoilou. Le document conjoint qui sera déposé décrira le projet, les partenaires, son échéancier, son budget ainsi que le montant final de la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-07 COMITÉS

7.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue

Aucune rencontre n'a eu lieu récemment.

7.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Une présentation des résultats préliminaires de l'étude devrait avoir lieu en décembre.

7.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

La rencontre de décembre du comité a été remise à janvier. La deuxième partie du projet-pilote de collecte des résidus alimentaires a plu à Mme Adeline Lémeré-Lahaye. L'administratrice fera part au conseil des résultats de cette nouvelle phase en janvier prochain.

7.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Les membres du comité seront bientôt invités à visiter le nouveau bloc opératoire du complexe hospitalier. La construction d'un nouveau bâtiment de soins débutera en janvier 2022, pour se terminer en 2023. Ces travaux pourraient gêner la circulation sur la rue Vitrée.

7.5 Comité de vigilance des activités portuaires

Les conseillers municipaux siégeant sur le comité n'ayant pas encore été nommés depuis l'élection, il n'y a aucun suivi.

7.6 Table de concertation vélo

M. Simon Verret mentionne que le mois du vélo, qui aura lieu en mai prochain, est en préparation.

7.7 Table mobilité des quartiers centraux

Mme Julie Tremblay-Potvin a pu faire part au comité du souhait du conseil de quartier de participer aux discussions portant sur le 3^e lien.

7.8 Comité logement et gentrification des conseils de quartier de Limoilou

Lors de sa dernière rencontre, le comité a pu s'entretenir avec un organisme capable de lui fournir un portrait plus clair de la situation du logement dans les quartiers de Limoilou. Les membres sont désormais plus outillés pour rencontrer la Ville et discuter avec elle de la Vision de l'habitation, qui semble pencher vers un embourgeoisement préoccupant.

7.9 Comité environnement des conseils de quartier de Limoilou

Aucune rencontre n'a eu lieu récemment.

7.10 Comité démocratie municipale des conseils de quartier de Limoilou

Aucune rencontre n'a eu lieu récemment.

21-10-08 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

21-10-09 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 Adoption du procès-verbal de novembre 2021

Modification à faire: Mme Adeline Lémeré-Lahaye était absente de la rencontre de novembre 2021.

RÉSOLUTION 21-CA-64 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE NOVEMBRE 2021

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière de novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Correspondance

Aucun suivi.

9.3 Trésorerie

Le 10 novembre 2021, le solde du compte bancaire du conseil était de 3033,74\$.

RÉSOLUTION 21-CA-65 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA FACTURE D'ACCÈS TRANSPORT VIABLE

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 2573\$ à l'organisme Accès transports viables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-66 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 100\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre de décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-10 DIVERS

Une étudiante à la maîtrise en anthropologie, dont le mémoire porte sur la vision des citoyens de l'avenir du quartier, pourrait venir présenter le fruit de son travail aux membres au printemps.

Mme Claudette Arsenault mentionne qu'une personne âgée fut attaquée près du Patro Roc-Amadour. L'administratrice s'inquiète de la sécurité du secteur depuis l'installation du point d'aide alimentaire.

21-10-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 20h57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Jean-François Vallée
Président

Signé

Flora
Secrétaire

Charlet